

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 07/07/2010 - 16:33

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Ville de Poissy, Contact : Melle AVODE, à l'attention de M. Le Maire, Place de la République - BP 3081, F - 78300 Poissy, Tél : 0139225653, Email : commandepublique@ville-poissy.fr, Fax : 0139225658

Adresse(s) internet : <http://www.achatpublic.com/apc3/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Services de la Commande Publique, , à l'attention de Mlle AVODE Sylvestra, Marchés Publics, F - 78300 Poissy, Tél : 0139225653, Email : commandepublique@ville-poissy.fr, Fax : 0139225658, URL : <http://achatpublic.com/apc3/>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale
Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Fourniture d'un réseau WAN/Internet.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 7

Lieu principal de prestation : Commune de Poissy, 78300 Poissy

Code NUTS : FR103

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : L'objectif de cette consultation est à la fois de bénéficier de technologies adaptées à l'évolution des flux engendrés par les applications actuelles et à venir mais aussi de confier l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau de données à un opérateur unique.

Ces deux objectifs devront être poursuivis dans le cadre d'une maîtrise et d'une budgétisation des dépenses associées.

Le service proposé devra bien sur être compatible avec les flux et les contraintes actuelles, exprimés dans le cahier des clauses Techniques particulières, tout en offrant de réelles possibilités d'évolution liées à la mise en oeuvre de nouvelles applications, d'une qualité du service fourni aux utilisateurs et

de nouveaux sites sur le réseau.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 30230000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Marchés à bons de commande avec un montant minimum et un montant maximum au sens du Code des Marchés Publics (article 77) pouvant s'analyser comme un accord-cadre au sens de la directive européenne n°2004/18/CE.

II.2.2) Options : Non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Informations sur les lots

Lot N°1

Intitulé : Interconnexion de sites et accès Internet

1) Description succincte : Interconnexion de sites et accès Internet

2) Classification CPV : 30230000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots : Le lot n°1 donnera lieu à un marché à tranches conformément à l'article 72 du CMP.

-Tranche ferme :

La tranche ferme du projet concerne le renouvellement du réseau WAN et Internet en conservant les débits existants.

Le nombre de sites et le besoin de débit pouvant être amené à varier entre la rédaction du présent document et la signature du marché, cette tranche ferme sera traitée sous la forme d'un marché à bon de commande, conformément à l'article 77 du CMP.

-Tranche conditionnelle n° 1

La tranche conditionnelle du projet concerne les évolutions en termes de débit et de services (redondance, qualité de service,...) pouvant être souscrites par la ville de Poissy pendant la durée du marché.

Le type d'évolution de débit ou de service étant fonction de la mise en oeuvre d'autres projets menés par la ville de Poissy, cette tranche conditionnelle sera traitée sous la forme d'un marché à bon de commande, conformément à l'article 77 du CMP.

Lot N°2

Intitulé : Connexion Internet ADSL des annexes

1) Description succincte : Connexion Internet ADSL des annexes

2) Classification CPV : 30230000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Avance prévue conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics,

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement ressources propres (budget communal).

Paiement : délai global de paiement à 30 jours par virement administratif en application de l'article 98 du Code des Marchés Publics et du décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008. Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire

du marché : Le règlement de la consultation précisera que la forme du groupement choisie par le pouvoir adjudicateur pour l'éventuelle attribution d'un marché à un groupement sera un groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier ou sur l'imprimé DC4.

- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner ou DC5.
- l'imprimé DC6 ou la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé.
- l'imprimé DC7 ou attestations sur l'honneur que l'opérateur économique a bien satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Tous ces documents sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.finances.gouv.fr>.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché,
- présentation d'une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Chacune des références, renseignements et qualifications requis précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du CMP ou du I de l'article 17 du décret du 30 décembre 2005, l'opérateur économique se portant candidat produit les mêmes documents concernant lesdits opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur dans la candidature. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités desdits opérateurs économiques pour l'exécution du marché, l'opérateur économique se portant candidat produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs économiques.

III.2.4) Marchés réservés : Non

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique : 40 points
2. Prix : 40 points
3. Services : 20 points

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2010/155

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 27/09/2010 à 12 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui

Conformément à la législation française, seules sont autorisées à l'ouverture des plis les personnes dûment convoquées.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Appel d'offres ouvert.

Date limite de remise des candidatures et des offres : Lundi 27 septembre 2010 à 12:00.

Durée des marchés : de la notification des marchés jusqu' au 31 décembre 2014.

Dossier de consultation des entreprises délivré gratuitement, soit par voie électronique (www.achatpublic.com), soit par le Service Marchés publics - 12 bis rue du 11 novembre 1918 - 78303 Poissy Cedex (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe FORSUP par mail sur support@achatpublic.com, ou au 0892 23 21 20 (0,337 cts d'euro par minute), qui les aidera à s'enregistrer gratuitement et leur expliquera le cadre de la démarche.

Depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'identification vous permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuelles apportées aux documents que vous téléchargerez. Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations communiquées.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles, . Tél : 0139205400. E-mail : greffe.taversailles@juradm.fr. Fax : 0139205422

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles précité, , ,

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07 juillet 2010

Référence de l'annonce dans le module de publication : **356384**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

JOUE Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 78 - Yvelines

Rappel 1: 91 - Essonne

Rappel 2: 75 - Paris

Rappel 3: 92 - Hauts-de-Seine

Classification CPF : 72

Profil Acheteur Publication intégrale